

LES PRESTATIONS
DU CENTRE DE GESTION

INTÉRIM

TERRITORIAL

Une solution clé en main
pour vos besoins de personnel



INTÉRIM

TERRITORIAL

Un agent malade, un surcroît d'activité, un nouveau projet à mener, le centre de gestion propose la mise à disposition de personnel intérimaire.

Cette mise à disposition intervient dans l'ensemble des métiers des collectivités (à l'exception de la filière sécurité) et quelle que soit la durée de la mission.



TARIFICATION

Salaire brut
et charges patronales
+ frais de gestion



CONTACT

interim@cdg25.org
03 81 99 36 36

BÉNÉFICIAIRES

collectivité non affiliée ✓

collectivité affiliée ✓

UNE SOLUTION CLÉ EN MAIN
POUR VOS BESOINS DE PERSONNEL



Dans le cadre d'une convention, le centre de gestion réalise, pour les collectivités, l'ensemble des démarches de recrutement d'intérimaires notamment :

- la recherche et proposition de candidats ayant un profil adapté, dans un secteur géographique proche ;
- la gestion administrative : recrutement, élaboration des formalités administratives et des contrats, prise en charge des formalités liées à la médecine agréée, paie, charges sociales y compris celles du Pôle-emploi.

+ NOS ATOUTS / NOTRE EXPERTISE

- Une externalisation de la gestion administrative et financière des contrats de travail
- Une prise en charge des cotisations sociales dont l'assurance chômage (UNEDIC)
- Le respect des conditions de recrutement des agents contractuels
- Une CVthèque pluridisciplinaire
- Un service synonyme de souplesse, de gain de temps et de sécurité juridique

